## FICHE DE SIGNALEMENT D'INCIDENT DE PECHE \*

La rédaction de cette fiche ne vous empêche pas de déposer une plainte auprès de la gendarmerie, ni d'aviser les affaires maritimes.

Propriétaire du bateau (Nom, Prénom, Adresse, Téléphone):
Nom du bateau et immatriculation:
Date et heure de l'incident:
Position géographique de l'incident:
<b>Objet</b> (que s'est-il passé?):
Témoins ou autres navires à proximité:
A

<sup>\*</sup>A faire parvenir sous forme papier ou numérique au président de l'APP. Les renseignements ainsi recueillis permettront de faire le bilan des incidents et d'intervenir au nom de tous auprès des autorités de l'état.